

Le journal de
STEENWERCK



commune de
STEENWERCK

ORCHESTRE SYMPHONIQUE
La Folia de Lille

DIRECTION FRANÇOIS CLERCX

Concerto pour 2 violons et orchestre de Wolfgang Amadeus Mozart

Solistes **Lucie Helleboid et Hélène Salem**

5^{ème} danse hongroise de Brahms

Symphonie du Nouveau Monde d'Anton Dvorak



SAMEDI 12 MARS À 20H

Église Saint-Jean-Baptiste

STEENWERCK

TARIFS : 16€ / 10€ (- 25 ANS)

RÉSERVATIONS

SUR WWW.STEENWERCK.FR
OU AU GUICHET DE LA MAIRIE DE STEENWERCK


LA FOLIA DE LILLE
Orchestre Symphonique
Direction François Clercx

Nord
le Département est là



L'EDITORIAL DE JOEL DEVOS



INFORMATIONS MUNICIPALES

- Compte-rendus des derniers conseils municipaux
- Etat-civil
- Informations institutionnelles
- La page culturelle
- Les travaux en régie à Steenwerck
- Renaturation de la friche Dutrie
- Retour sur le recensement à Steenwerck
- Préparation des prochaines élections
- Des nouvelles du CCAS

SCOLAIRE / JEUNESSE

- Ecole Jean Monnet
- Ecole Saint Joseph
- Retour sur les ALSH d'hiver

INFOS DES ASSOS

- Soirée flamande avec Vonchelle
- Des nouvelles des archers
- Retour des histoires d'un soir
- Un défi, un espoir pour la vie
- 100 km à pied de Steenwerck

Téléphone : 03.28.49.94.78

Site internet : steenwerck.fr

Infos : contact@steenwerck.fr

f : Ville de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos

Directeur de la rédaction : Joël Devos

Rédaction : Mairie & Associations

Crédits photos : Mairie & Associations

Secrétariat & Impression : Michel Forceville

Tirage : 1 800 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2008

Journal gratuit

Publication disponible en lecture et
téléchargement sur steenwerck.fr

Chantier phare de ce mandat, la restauration de l'église Saint Jean-Baptiste démarrera fin février pour s'achever en juillet 2024.

La pose d'un imposant échafaudage permettra dans une première phase la remise en état du clocher.

La toiture, composée de la nef et du transept, sera ensuite restaurée ; des ardoises naturelles remplaceront la couverture actuelle. Ces importants travaux devenus plus qu'urgents, tant pour la sécurité des usagers que pour la sauvegarde de l'édifice, lui redonneront son lustre originel !

Le montant total des travaux s'élève à 1 283 000 € sur lesquels la part communale n'est que de 11% compte tenu des subventions de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes et de l'exceptionnelle participation de la Mission du Patrimoine de Stéphane Bern !

Par ailleurs, l'installation du nouvel éclairage public, plus économe et plus respectueux de la faune nocturne sera poursuivie , tout comme le sentier piétonnier rue de l'Epinette à La Croix du Bac, le long de la dangereuse route départementale 122 !

Comme de coutume, la période actuelle est consacrée à la préparation du budget communal, exercice difficile cette année en raison notamment de l'augmentation très sensible du coût de l'énergie...alors que certaines de nos recettes sont toujours fragilisées par la pandémie de Covid !

Je ne peux terminer cet édito sans adresser au nom de l'ensemble des habitants mes plus vifs remerciements aux Pompiers de Steenwerck, aux services techniques de la commune ainsi qu'aux agents d'Enedis qui ont passé tout le week-end dernier sur le terrain suite au passage de la tempête Eunice afin de protéger la population et de rétablir l'énergie dans les meilleurs délais.

Je souhaite à toutes et tous une bonne fin d'hiver en attendant la douceur printanière...

Bien Cordialement
Joël Devos

Compte-rendu du Conseil municipal du 20 janvier 2022

1 - Décision modificative du budget n° 5 (régularisation) – exercice 2021

Il est proposé au Conseil Municipal de régulariser le Décision Modificative n°3 sur laquelle des crédits ont été inscrits au compte 775 – Produit des cessions d'immobilisations pour un montant de 6 000 euros. Des décisions modificatives techniques se créant automatiquement lors de la prise en charge des mandats et titres, la prévision a été rejetée par le Trésor Public et doit être annulée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la Décision Modificative du Budget n°5 qui régularise la DM 3 (exercice 2021) concernant les prévisions au compte 775, telle que présentée.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Compte-rendu du Conseil municipal du 02 février 2022

1 - Mise à disposition des fonctions d'archivage par la CCFI

Par décision n°2021.054 en date du 15 avril 2021, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure a décidé de proposer les services de fonctions d'archivage « à la carte » à ses communes membres ;

Considérant que la commune de Steenwerck souhaite se voir proposer ces fonctions d'archivage « à la carte » ;

Qu'il convient à ce titre de conventionner avec la Communauté de Communes de Flandre Intérieure ;

Pour cette raison, il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition des fonctions d'archivage avec la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 - Modification des critères d'aide à la formation préparatoire au B.A.F.A.

Il est rappelé aux élus que la formation préparatoire au B.A.F.A se déroule en 4 étapes :

- Une formation générale de 8 jours organisée par un organisme agréé par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- Un stage pratique de 14 jours minimum effectué dans un accueil collectif de mineurs
- Une formation d'approfondissement de 6 jours organisée par un organisme agréé
- Un passage du dossier en jury régional DRAJES

Jusqu'à présent, l'aide à la formation était versée comme suit : 10% du coût de la formation générale puis 20% du coût de la formation d'approfondissement. Il était exigé que, pour bénéficier de l'aide communale au B.A.F.A, un animateur devait assurer ses fonctions d'animateur stagiaire et d'animateur diplômé dans les accueils de loisirs organisés par la commune sur une période n'excédant pas 18 mois.

Considérant la difficulté des communes à recruter et fidéliser des animateurs pour leurs accueils collectifs de mineurs, Considérant que de nombreux animateurs stagiaires ne mènent pas jusqu'à son terme la formation préparatoire au B.A.F.A.,

Considérant la volonté de la commune d'accompagner durablement les animateurs en cours de formation et valoriser l'obtention du B.A.F.A.,

Il est proposé de modifier les critères de l'aide à la formation préparatoire au B.A.F.A en versant en une seule fois une somme forfaitaire de 150,00 € (cent cinquante euros) à l'issue de l'obtention du brevet, pour les animateurs ayant réalisé leur stage pratique au sein des ACM communaux.

L'animateur sera remboursé selon les modalités présentées ci-dessus sur présentation des justificatifs de formation délivrés par les Organismes de formation agréés par la DRAJES.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 – Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2022 – Isolation du hangar Dutrie

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est inscrite depuis 2018 dans le code général des collectivités territoriales en son article L 2334-42,

Considérant que cette dotation peut être mobilisée pour soutenir des projets qui concourent au développement écologique des territoires, qui renforcent leur attractivité et augmentent leur résilience au changement climatique,

Qu'elle est ciblée sur le financement d'opérations d'investissement,

Considérant le projet de rénovation thermique du bâtiment communal dénommé « hangar Dutrie » ;

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le projet d'isolation du bâtiment Hangar Dutrie doit être mené à son terme, permettant à la commune la mise à disposition de cet équipement aux associations pour la pratique de leurs activités dans de bonnes conditions ainsi que la réduction significative des dépenses de chauffage.

Par son courrier adressé le 9 novembre 2021 à la commune, Monsieur le Préfet du Nord précisait que la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pouvait être sollicitée en 2021 par les collectivités sur le financement d'opérations d'investissement. La rénovation thermique des bâtiments publics étant éligible à concurrence de 40% maximum du coût total hors taxe de l'opération, le conseil municipal de Steenwerck propose de solliciter la DSIL 2022 au titre de son projet de rénovation thermique du Hangar Dutrie.

Le coût de l'opération est de 17 302.67 € HT.

En plus de sa participation en dépenses d'investissement à concurrence de 10 436.15 €, la commune de Steenwerck sollicitera le concours de l'Etat au titre de la DSIL pour 6 921,06 €.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 - Signature d'une convention de mandat de maniement de fonds publics par une personne privée pour la gestion d'une billetterie électronique

Dans le cadre de l'organisation, sur la commune, en l'Eglise Saint-Jean-Baptiste du concert Programme symphonique « LA FOLIA DE LILLE » le 12 mars prochain, Monsieur le Maire expose la nécessité de conventionner avec un mandataire afin de disposer d'un outil de billetterie électronique. Cette solution permet à la fois la gestion et l'impression des billets de manière sécurisée ainsi que la vente en ligne à distance.

Ainsi, il est proposé au Conseil d'accepter la conclusion d'une convention de mandat de maniement de fonds publics par une personne privée pour la gestion d'une billetterie électronique.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 - Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, de procéder à l'inscription du poste d'adjoint technique principal 1ère classe conformément à la délibération n° 048 du 2 septembre 2021 créant l'emploi permanent d'agent technique en charge des bâtiments.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les propositions énoncées ci-dessus, de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

NAISSANCES

DEHENRY Michelle née à Armentières le 13 décembre 2021
DELEDICQ Emmy née à Armentières le 17 décembre 2021
BARANOW Théo né à Armentières le 25 janvier 2022
MARES Gaspard né à Armentières le 24 janvier 2022
LECLERCQ Arthur né à Lille le 29 janvier 2022
BATTEUR Nino né à Armentières le 30 janvier 2022

DÉCÈS

WEKSTEEN épouse MOREL Thérèse à Nieppe (80 ans)
DEBAENE Cécile à Steenwerck (90 ans)
COSTENOBLE René à Armentières (93 ans)
LOVINY veuve DEROO Francine à Steenwerck (94 ans)
BARBION André à Armentières (87 ans)
MUYS veuve LEROY Jeanne-Marie à Armentières (77 ans)
GILBERT épouse BAFOP Nicole à Steenwerck (81 ans)
TIBERGHIE Louis à Lille (74 ans)
DECAESTECKER Roger à Armentières (89 ans)
HEUGHEBAERT Jean-Claude à Bailleul (71 ans)
LECOCQ veuve WAETERLOOS Thérèse à Steenwerck (88 ans)
MAZEREEUW Henri à Armentières (71 ans)
SENS André à Steenwerck (95 ans)
LEMAITRE Bernard à Villefranche sur Saône (87 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Dates des prochains journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles	Date de parution estimée
250	Samedi 16 avril 2022	Jeudi 21 avril 2022
251	Samedi 21 mai 2022	Vendredi 27 mai 2022
252	Samedi 13 août 2022	Jeudi 18 août 2022
253	Samedi 22 octobre 2022	Jeudi 27 octobre 2022
254	Samedi 10 décembre 2022	Jeudi 15 décembre 2022



Attention, les articles sont désormais à renvoyer le samedi au plus tard et non plus le lundi soir afin de permettre une mise en reproduction plus rapide.

Pour nous transmettre vos articles et photos, merci d'utiliser exclusivement l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page.

FAITES UN POINT COMPLET SUR VOTRE SANTÉ AVEC L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ



Un examen
complet, personnalisé
en fonction de votre
âge, votre sexe, vos
facteurs de risques et
de votre suivi médical

Pour tous les assurés à
partir de 16 ans

Examen gratuit, pris
en charge par
l'Assurance Maladie

Où réaliser l'examen de prévention en santé ?

A la CPAM des Flandres :

- 2 rue de la batellerie à Dunkerque
- 6 rue des Nieuilles à Armentières

Comment prendre rendez-vous ?

Par téléphone : 03 28 26 39 49 (Dunkerque)
ou au 03 20 44 38 90 (Armentières)

Par mail : cesdesflandres.cpam-flandres@assurance-maladie.fr

Sur *Doctolib* en indiquant « bilan de santé » dans la barre de recherche

Suivez l'actualité de votre CPAM



@CpamFlandres



Assurance Maladie des Flandres

Infos du **Guichet Unique de l'Habitat**



Pour toutes questions ou informations sur le logement
contactez votre **Guichet Unique de l'Habitat** au :
03 62 42 00 31 - guh@sm-flandreetyls.fr

Vous avez un projet de rénovation ?

Suivez les grandes étapes de notre cheminement:

1 Concevoir

- 1/ Analyser l'état du logement
- 2/ Définir les besoins et objectifs de travaux

2 Financer

- 1/ Recherche entreprises + réception devis
- 2/ Trouver les financements et les aides

3 Organiser

- 1/ Choisir les entreprises
- 2/ Demander les autorisations d'urbanisme et les aides
- 3/ Planifier le programme de travaux

4 Réaliser

- 1/ Lancer les travaux et suivre leurs exécutions
- 2/ Réceptionner les travaux
- 3/ Demander le solde des aides financières

N'attendez plus, contactez-nous!!!



Les **travaux de restauration** de l'église Saint-Jean-Baptiste vont démarrer **fin février** avec l'installation des échafaudages autour du **clocher**. Celui-ci sera l'objet de tous les soins jusqu'en fin avril 2023 (fin juillet 2022 verra le dôme et l'attique (partie avec les colonnes) terminés). Suivra ensuite une **seconde tranche** de travaux concernant la toiture et les charpentes de la nef, du transept et des bas-côtés, jusqu'au mois de **juillet 2024**. L'hémorragie des infiltrations sera stoppée et le site sera sauvegardé !



Rappel : une **SOUSCRIPTION PUBLIQUE** permet à chacun d'apporter sa contribution aux travaux de restauration engagés en mars prochain.

Rdv sur le site de la **Fondation du Patrimoine** : <https://www.fondation-patrimoine.org/> pour effectuer votre don en ligne.

Des bulletins de souscription sont également disponibles en Mairie et à l'église.

Réduction fiscale de 66% du montant du don !

Pour fêter le début de ses travaux de restauration, l'église **Saint-Jean-Baptiste de Steenwerck**, site emblématique des Hauts de France dans le cadre de la Mission de sauvegarde des Patrimoines dirigée par Stéphane Bern, sera l'écrin d'un concert exceptionnel de l'orchestre symphonique **LA FOLIA DE LILLE**.

Né en 1983 sous l'impulsion de trois jeunes musiciens de la région, cet ensemble n'a depuis cessé de se développer pour atteindre rapidement une taille symphonique et bénéficier d'une solide réputation.

Comprenant près de **70 musiciens** placés sous la direction de l'humaniste passionné **François Clercx**, l'orchestre donne une douzaine de concerts par an. Il s'est produit en février 2022 à la **Salle Pleyel** de Paris.

Gage de qualité, l'orchestre bénéficie du label des Conseils Départementaux du Nord et du Pas de Calais.



Réservez vite vos places !!

- Au guichet de la Mairie
- En ligne : via le lien disponible sur le site de la Mairie : www.steenwerck.fr

Tarifs : 16€ / 10€ (- de 25 ans)

Tarif réduit de 10 € réservé aux Steenwerckois étudiants ou demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif

Les travaux en régie à Steenwerck

L'équipe technique de la commune de Steenwerck, composée de 7 agents a pour mission d'entretenir et d'améliorer l'ensemble des bâtiments et infrastructures communales.

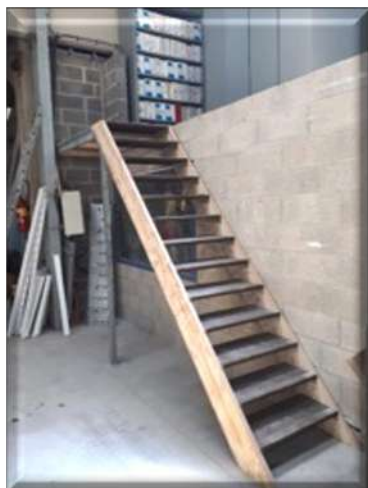
Elle intervient toute l'année sur l'ensemble du territoire afin de garantir à chacun de pouvoir bénéficier d'infrastructures adaptées performantes et d'un cadre de vie agréable.

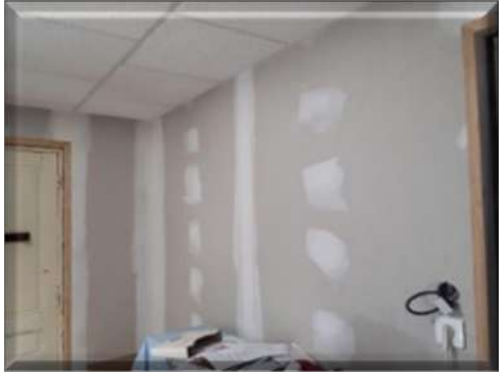
Ses champs d'interventions sont multiples :

- Aménagements, plantations et entretiens des espaces verts (tontes, jardinières, arrosage, haies et massifs, élagages,...)
- Entretien de l'espace public et des cimetières
- Construction et extension de bâtiments (club-house, musée, mairie,...)
- Mise aux normes, entretien et amélioration des bâtiments communaux (écoles, salles communales, gîte des iris, accessibilité PMR, installation éclairage LED, entretien chauffages et chaudières, gestion des accès,...)
- Assistance aux associations dans le cadre de leurs manifestations (transport et mise à disposition du matériel communal, branchements électriques, barriérage, signalisation,...)
- Coordination des travaux confiés à des entreprises et suivi des chantiers (réfection de voiries, travaux CCFI, passage de réseaux)
- Interventions urgentes 24h/24 (inondations, chutes d'arbres, accidents, mise en sécurité,...)

Pas toujours très visible, leur travail est essentiel pour maintenir et embellir notre cadre de vie et nous permettre de bénéficier d'infrastructures qui répondent à nos attentes.

Vous trouverez ci dessous quelques exemples de travaux réalisés par l'équipe technique durant l'année 2021.





Renaturation de la **friche Dutrie**

La commission Environnement a planté 130 jeunes pousses de chênes issues d'un bois de La Croix du Bac sur une parcelle des jardins ouvriers communaux.

L'objectif est de les laisser atteindre une taille suffisante pour les rendre viables en environnement naturel puis de les replanter d'ici deux ans environ sur l'actuelle friche Dutrie, en jachère depuis l'abattage en 2020 de l'ensemble des pins atteints par l'épidémie de scolyte.

Le but est de recréer à terme sur ce site naturel un bois favorable à la préservation de la biodiversité sur la commune.



Prochain Don du Sang à **Steenwerck**

La prochaine journée du sang aura lieu le Dimanche 6 Mars 2022 de 8 h 00 à 13 h 00 à la salle Saint Joseph.
N'oubliez pas la pièce d'identité et la prise de RDV ! Merci.

Nouvelle activité à **Steenwerck**

La ferme située au 3 rue de la rose à Steenwerck a changé de propriétaire en 2009.

Depuis des travaux de rénovation ont été entrepris. Cette ferme au carré ouvre le 1er mars prochain pour vous.

Bertrand Meerpoel et son épouse, Annie Traisnel vous accueillent dans ce beau corps de ferme pour vos événements : mariage, anniversaire, communion, ...(d'une capacité de 100 personnes) et également un gîte pour vous recevoir dans de bonnes conditions.

Contact : 06.11.96.00.58.

Campagne d'élagage du réseau **électrique haute tension**

ENEDIS va réaliser des travaux d'élagage à proximité du réseau HTA qui alimente Steenwerck. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise d'élagage JENOUVRIER ENVIRONNEMENT.

Le produit des coupes sera rassemblé et laissé sur place à disposition des propriétaires dans le cas de propriétés privées.

Pour tout renseignement préalable à l'exécution des travaux et le suivi des chantiers, vous pouvez contacter :

L'entreprise JENOUVRIER : 02 52 99 03 46

6 Boulevard de la Chenardière

72560 CHANGE



JENOUVRIER ENVIRONNEMENT



Le recensement de la population à Steenwerck

Du 20 janvier au 19 février 2022, la population steenwerckoise a été recensée. Vous avez été 96% à recevoir nos agents recenseurs ou à venir directement en mairie retirer les imprimés afin de pouvoir répondre au questionnaire de l'INSEE.

Nous vous remercions pour votre implication dans cette démarche citoyenne.

Nous vous rappelons que les données récoltées sont totalement confidentielles et qu'elles sont anonymisées au moment du traitement INSEE.

Le recensement, à quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement..

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Informations électorales

- **INSCRIPTION sur la liste électorale de la commune**

Vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale, à la mairie, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour d'un scrutin :

- avant le vendredi 4 mars 2022 pour les présidentielles
- avant le vendredi 6 mai 2022 pour les législatives

Pièces à fournir :

- **un justificatif d'identité** (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans
- **un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom** (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe – attestation d'assurance habitation – quittance de loyer non manuscrite – bulletin de salaire ou titre de pension – redevance d'enlèvement des ordures ménagères la plus récente)
- **le formulaire de demande d'inscription** (cerfa 12669*02 - disponible en mairie)

Les électeurs déjà inscrits qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune sont invités à vérifier auprès des services municipaux que la mairie détient les bonnes informations les concernant.

Important : afin de faciliter cette démarche, vous pouvez en quelques clics vous inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr

Ce site permet également d'interroger votre situation électorale et d'établir une procuration (voir plus bas dans l'article).

A noter : tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale dans le courant du mois de mars. Si vous recevez chez vous une carte électorale qui ne vous est pas destiné, merci de la remettre à l'accueil de la mairie ou de la déposer dans la boîte aux lettres.

- **ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**

Elles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Pour voter, il faut obligatoirement :

- être inscrit sur la liste électorale
- présenter une pièce d'identité avant de voter

Rappel : les bureaux de vote 1 et 3 sont désormais installés à la salle des sports située Grand Place (au lieu de l'école primaire, rue de la Rabette auparavant).

Procuration

Une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Un dispositif en 2 étapes :

- l'électeur effectue sa demande sur www.service-public.fr
- il prend rendez-vous dans un commissariat ou une gendarmerie afin de valider son identité

L'électeur peut également établir une procuration en se rendant dans un commissariat ou une gendarmerie, muni d'une pièce d'identité.

A savoir : désormais vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune. En effet, les procurations sont centralisées et traitées par l'Insee.

• **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

Elles se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Les services municipaux sont à votre écoute pour toute information complémentaire.





CCAS de Steenwerck

LE DRESSING SOLIDAIRE

Le dressing solidaire du CCAS est toujours bien rempli !
Il y a encore de quoi vous faire plaisir, gratuitement, pour petits et grands !
Des blousons, des pulls, des petits vêtements pour bébé ... toutes tailles.
des chaussures en très bon état ...
Venez chiner lors des permanences d'ouverture du bureau CCAS :

- Le Mardi de 9h30 à 12h
- Le Jeudi toute la journée de 9h à 12h et de 13h45 à 17h15
- Le samedi matin de 9h15 à 11h45

Sur RDV c'est toujours mieux !

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Le C.C.A.S. a besoin de vos dons !!!

L'épicerie solidaire mise en place depuis l'été 2021
permet de répondre aux besoins alimentaires essentiels de familles en
difficulté ponctuelle et/ou récurrente.

Nous vous remercions encore
chaleureusement pour tous vos dons !

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION NUMÉRIQUE

Le C.C.A.S. a proposé des ateliers informatiques pour lutter contre
l'isolement des aînés face à l'exclusion numérique. Nous allons
accompagner plusieurs personnes lors d'ateliers d'environ 45 minutes afin
de leur créer une boîte mail, ou les aider dans leurs démarches
administratives, ou même à trier, ranger leurs photos.

Si vous vous êtes inscrit aux ateliers via le coupon-réponse,
nous vous recontactons très bientôt !

Admirez les petits rois et les petites reines !
Ne sont ils pas magnifiques ?



.....

Pendant les vacances d'hiver, 32 élèves du CP au Cm2 ont participé aux vacances apprenantes organisées par l'école .

Au programme : de la poterie, des fabrications de bougies , une sortie à Ice Montain et une autre à la patinoire !





Pour les inscriptions des
enfants nés en 2020,
pensez à prendre RDV au
06.74.97.04.49



**Portes ouvertes
de l'école Saint-Joseph
le samedi 2 avril
de 10h à 12h**

- Présentation des projets**
- Expositions, photos et jeux dans les classes**
- Visites guidées par les élèves de CM2**
- Accueil des familles**
- Rencontre avec les enseignants**
- Présence de l'Association des parents d'élèves**



La classe de voile



La kermesse 2021



La classe de neige



La nouvelle classe des tout-petits

Ecole Saint-Joseph
10 rue du stade 59181
STEENWERCK
ecole.saint-joseph@wanadoo.fr
06.74.97.04.49
www.stjosephsteenwerck.fr



La nouvelle classe des CE1-CE2

ALSH HIVER 2022

Maternel - Élémentaire - Ados

du lundi 7 février au vendredi 18 février 2022

Steenwerck

Nous vous remercions de votre confiance, cela a été un plaisir de partager d'incroyables moments avec vos enfants. À très bientôt

L'équipe d'animation

EXTRAORDINAIRE

Nausicaà - BOULOGNE SUR MER

Nous sommes allés à la rencontre d'espèces fascinantes! Une sortie qui nous en a mis plein la vue !

Une flashmob - Mairie STEENWERCK

Un moment rempli de partage, de bienveillance et d'émotion !

Bouge la cabeza - Flavel & Neto



Skibidi - Little Big

La patinoire - DUNKERQUE

Glissades, chutes et fous rires on animer cette journée !
Malgré le vent nous avons terminé ce centre en danse et en musique.



L'utilisation de l'Espace Famille est un succès, nous vous en remercions. Vous pouvez continuer à mettre à jour votre profil (informations sanitaire, autorisation...). Notre équipe reste à votre écoute.

Le service Jeunesse

**Samedi 19 mars 2022,
après deux années de privation**

Vonchelle

vous invite à sa

Soirée flamande

**à partir de 19h à la Croix-du-Bac
Maison du temps libre**

Au programme :

- *Repas traditionnel*
- *Présentation de danses*
- *Sketch en patois*
- *Bal folk*

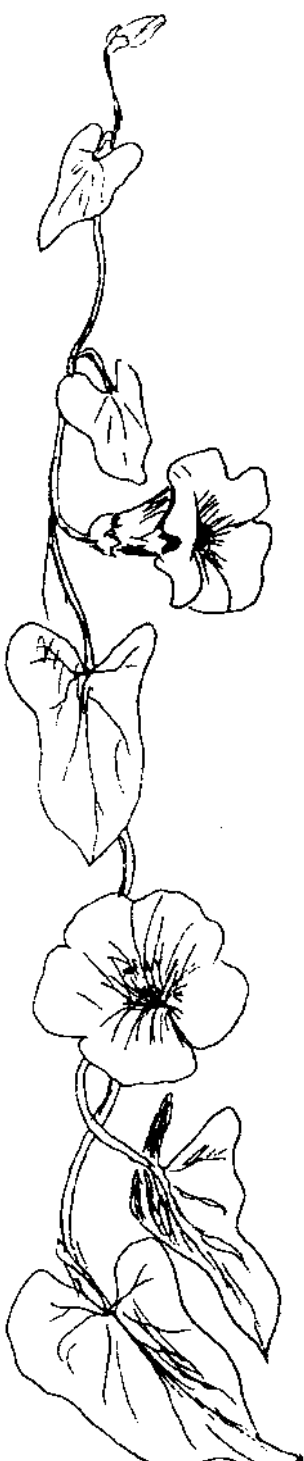


Au menu :

- *Soupe paysanne*
- *Sauté de porc aux pruneaux et à la chicorée, pommes de terre, salade*
- *Fromage du pays*
- *Tartes maison*

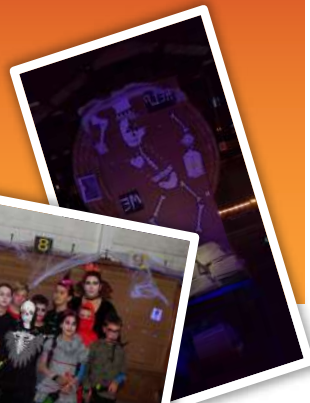


**Prix : adultes 15 € - enfants 7,50 €
Réservations au 03.20.48.50.05 ou au 06.27.81.42.08
Attention : ne tardez pas, le nombre de places est limité !**





Des nouvelles des archers !



Soirée Halloween

Le 29 octobre dernier, nous avons organisé une soirée Halloween pour les petits et les grands. Les plus jeunes ont été les premiers à réaliser les « horribles » épreuves des animateurs dans l'obscurité ! Coopération, entraide et précision ont été nécessaires afin de reconstituer notre squelette distributeur de bonbons. Leur mission a été accomplie avec succès !

Ce fut ensuite le tour des adultes... Potions, sorts, vampires, citrouilles : une série d'épreuves les attendait plus diaboliques les unes que les autres. Ils ont, eux aussi, relevé les défis dans l'obscurité et la bonne humeur. Une belle soirée !



Transformation du local

Afin d'être plus efficace dans la gestion du matériel, il a fallu quelques aménagements du local. C'est chose faite !

Et c'est grâce à **Vincent Favier** et **Anthony Gronier** que nous avons ce magnifique local ! Nous les en remercions.



Compétition individuelle

Le 28 novembre nous avons accueilli la première compétition individuelle à Steenwerck. Un moment convivial qui nous a permis de nous confronter aux autres clubs du Nord. Celle du 23 janvier a, malheureusement, été annulée. Mais si vous voulez encourager nos archers, la prochaine compétition aura lieu le 27 février prochain à la salle Dutrie puis nous accueillerons les départementaux par équipe le 20 mars 2022. Venez nombreux !



LES HISTOIRES D'UN SOIR REVIENNENT

EN MARS 2022 !!!

Tous les premiers vendredis de mars à juin, l'association « **Conte à tous vents** » accueille les **histoires d'un soir** au **Musée de La Vie Rurale** de Steenwerck. Proposé par la Fédération des Foyers Ruraux Nord-Pas de Calais, le spectacle est une scène ouverte aux conteurs amateurs ou professionnels. L'entrée est libre : il suffit d'apporter 350 "scrounches": quelque chose à boire ,à grignoter, à partager après le spectacle**. Trois à cinq conteurs et conteuses vous mettent l'eau à la bouche. On vous y attend pour vivre d'étonnants moments de partage, de chaleur, d'émotions, de rires.. Pour oublier le quotidien... On éteint le portable et on se laisse bercer...

le vendredi 04 mars, puis le vendredi 01 avril, le vendredi 06 mai et la dernière: le vendredi 03 juin 2022
Entrée gratuite. Pour adultes et adolescents.

Au Musée de La Vie Rurale à 20h30 précises, dans l'estaminet.

**Ces spectacles se tiendront en fonction des conditions sanitaires appliquées à ces dates (pass vaccinal, masque pendant le spectacle). Le partage de nourriture et de boissons pourra se faire après les contes.

C'est de nouveau la fête ...
Envoyez les violons !
... en concert

Dimanche 13 mars
16h00

et invite

Gabriel Lenoir
"De passage"

Musée de la vie rurale
Steenwerck
Entrée 9 Euros
Réservations sur notre site





Et bien voilà, nous ne pouvons pas vous remercier personnellement tellement vous êtes nombreuses et nombreux à être venus au magasin Téléthon, être venus amener des lots pour nos tombolas, nous avoir donné des fruits et des légumes, des pots et autres à chacune de nos demandes....

A vous qui avez été très généreux pour vos dons et bien entendu à vous les bénévoles qui êtes toujours là

Un défi un espoir pour la vie est très fier de reverser la belle somme à l'AFM téléthon de

8367.42€

Mille MERCI

Nous continuons à récolter piles et bouchons

Un défi. un espoir pour la vie

Dimanche 27 Mars 2022

SALLE DU TEMPS LIBRE A LA CROIX DU BAC

Concours de Belote

Pass sanitaire obligatoire

Ouverture des portes à 14h00
Début du concours à 15h00

Participation de 10 € par équipe
Inscriptions sur place
Nombreux lots à gagner
Cautions des jeux de cartes 2 €

Pour tous renseignements complémentaires :
06.31.19.40.55

Petite restauration



Un peu d'histoire pour commencer ...

Les 100 km existent depuis 1975. La première édition date de 1976. Ils ont été créés par notre ancien Maire Mr Declercq et avec la volonté d'une poignée de personnes sous l'égide du syndicat initiative à l'époque.

L'association 100 km s'est créée par deux fois :

- D'abord une première fois après la cessation du syndicat d'initiative en 1990 de vouloir organiser cette épreuve
- Une seconde fois en 2011 après la cessation de l'ancienne association des 100km. Pour ceux qui n'y comprennent rien, renseignez-vous autour de vous, ça vous permettra d'échanger, mais renseignez-vous, et de plusieurs côtés.

La situation actuelle :

Depuis 2011, le Conseil d'Administration (CA) est composé statutairement de 13 membres maximums. Depuis deux ans (satané virus et suppression de tout rassemblement oblige), le CA et TOUS les bénévoles n'ont pu organiser les 100 le mercredi soir de l'ascension.

Cette année nous étions neuf membres au renouvellement en septembre et depuis, deux démissions ont eu lieu coup sur coup.

C'est quoi l'association, l'esprit et le CA des 100 ?

➤ L'association des 100 km : elle se compose de l'ensemble des personnes qui se sont portées volontaires pour faire du bénévolat au cours de l'édition en cours des 100 km. Et il y a plein de raison d'en faire partie ... être au cœur d'une épreuve qui place le village sous le feu des projecteurs, vouloir assister des personnes qui viennent parfois de très loin à faire 100 km, faire partie intégrante de cette immense fête populaire qui se trame ...

➤ L'esprit des 100 km : c'est d'abord un esprit égalitaire, c'est de considérer chaque participant de la même manière, du premier au dernier, en proposant un délai de 24h pour faire les 100 km, ce qui permet au plus grand nombre de s'y inscrire, y compris les marcheurs. C'est marier participants, bénévoles, riverains dans une ... manifestation sportive ? ou aventure humaine ? ou fête populaire ?

➤ Le C.A des 100 : c'est lui qui pilote les 100 km, qui pense à son organisation, qui organise les conditions matérielles (ravitaillement, sécurité routière ...), qui fédère toutes les bonnes volontés dans le souci de ne surtout écarter personne, tout en veillant à maintenir l'esprit des 100 km. Le CA est composé de personnes qui ont l'esprit des 100 (souvent il émerge après l'épreuve). C'est souvent sortir des chemins tracés et des idées préconçues ... par le passé, faire 100 km était jugé mauvais pour la santé, il nous a souvent été suggéré de diminuer ce délai de 24h, de raccourcir la longueur du parcours, d'organiser une distance plus courte, sur chemin plutôt que l'asphalte ... la témérité des anciens fait l'identité des 100 km aujourd'hui.

Alors, ces 100 km 2022 ?!!!

On les organisera avec les sept personnes qui restent (on l'a déjà fait avec seulement deux personnes qui se donnaient à fonds (Bernard Rattez et Joël Savart) mais surtout on espère avec les trois ou quatre cents Bénévoles qui voudront bien se RE Joindre à nous les 25 et 26 Mai 2022.



Ouverture des inscriptions bénévoles :

Les bénévoles permettent aux 100 km de Steenwerck de vivre et d'avoir cette atmosphère de fête pendant plus de 24 heures. Signaleurs, personnels soignants, pointeurs, ravitailleurs... : les missions ne manquent pas, et chaque poste est indispensable au bon déroulement des courses !

Comment devenir bénévole ?

À partir du **mardi 1^{er} mars**, le formulaire d'inscription des bénévoles sera accessible en ligne : **<https://100kmsteenwerck.fr/benevoles/planning>**

Vous pouvez aussi envoyer un e-mail à **benevoles@100kmsteenwerck.fr** avec votre nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone et date de naissance, ainsi que le poste que vous souhaiteriez occuper. Vous pouvez aussi contacter Sébastien pour toute question relative aux bénévoles au 06 65 44 26 97.

MARS 2022

Les jours augmentent de 1 heure et 48 minutes

MAR 01	060-305 Aubin	Inscriptions bénévoles 100
MER 02	061-304 Ch.le Bon	
JEU 03	062-303 Guénolé	
VEN 04	063-302 Casimir	
SAM 05	064-301 Olive	
D 06	065-300 Colette	
LUN 07	066-299 Félicité	
- -	067-298	

Retour sur cette année particulière :

La crise sanitaire n'a pas épargné notre association ... à celles et ceux qui ont pris la peine de lire la page précédente vous savez à présent que les deux annulations successives de ces dernières années et les contraintes sanitaires ont fragilisé le conseil d'administration.

Un ancien président, Pierre, comparait le conseil d'administration et ses bénévoles à une forêt dense constamment resplendissante alors que sans cesse les arbres vieillissants étaient remplacés par de jeunes pousses.

Les 100 km sont plus que jamais resplendissants en continuant de l'avant après ces deux ans de COVID,

MAIS

Il y a de la place pour de nouvelles recrues au sein du comité d'organisation. Ce sujet sera très largement évoqué à l'issue des 100 km puisqu'il s'agit d'un point vital à la pérennisation de NOS 100 km !!!

Vive les 100km !!!

45^E ÉDITION

NOUVEAU PARCOURS

LES 100 KM DE STEENWERCK

25 ET 26 MAI 2022

« CHACUN SA COURSE,
CHACUN SON RYTHME
MAIS TOUS LE MÊME
CHEMIN. »

[HTTPS://100KMSTEENWERCK.FR](https://100KMSTEENWERCK.FR)